



Ordre  
des ingénieurs  
forestiers  
du Québec

## COMMUNIQUÉ

---

*Pour diffusion immédiate*

### DES CHANGEMENTS AU SIÈGE SOCIAL DE L'ORDRE

**QUÉBEC, le 7 avril 2014** – La directrice générale et secrétaire de l'Ordre, Madame Marielle Coulombe, ing.f., désire informer les membres et les partenaires de l'Ordre de quelques changements au siège social de l'Ordre.

Dans la foulée de l'octroi imminent d'une aide financière du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles du Québec (MICC) dans le but de développer des outils innovants pour faciliter l'accès à la profession d'ingénieur forestier pour les candidats formés à l'étranger, jumelé à l'orientation stratégique émise par l'Office des professions du Québec visant à ajouter au nombre des obligations professionnelles celle de la formation continue obligatoire, Madame Coulombe annonce la création d'un nouveau poste de Directeur de la formation continue à l'Ordre. Du même souffle, Madame Coulombe annonce la nomination de monsieur François-Hugues Bernier, ing.f., à ce titre.

*« Monsieur Bernier, qui est actuellement directeur des communications et de la foresterie, œuvre au sein de l'Ordre depuis plus de huit ans. La combinaison de sa compétence, de son expérience et de sa connaissance de l'Ordre s'inscrivent dans une cohérence stratégique et opérationnelle plus que bénéfique pour l'organisation. »*, de déclarer Madame Coulombe. Monsieur Bernier entrera dans ses nouvelles fonctions à la mi-mai.

Cette décision aura également pour incidence de délester l'inspecteur et responsable des affaires professionnelles, monsieur Francis Gaumont, ing.f., M. Sc., de la responsabilité de la formation continue. Monsieur Gaumont pourra désormais consacrer tout son temps à s'assurer de la compétence des ingénieurs forestiers et de la qualité de leurs actes professionnels d'une part et à protéger le champ de pratique et le titre d'ingénieur forestier d'autre part.

En ce qui a trait aux communications de l'Ordre, une nouvelle personne sera engagée à titre de coordonnateur(trice) des communications. Celle-ci aura pour mandat d'organiser et de coordonner les activités de communication tant auprès des membres de l'Ordre qu'auprès du public en général et des médias. .

---

*« Je suis convaincue que ces changements auront une incidence positive sur la mise en œuvre des mandats et de la mission de l'Ordre afin de lui permettre de jouer pleinement son rôle de protection du public, tout en faisant progresser et rayonner la profession d'ingénieur forestier. »*, de conclure Madame Coulombe.

- 30 -

**Source :**

**François-Hugues Bernier, ing.f.**

Directeur des communications et de la foresterie

Ordre des ingénieurs forestiers du Québec

Cell. : 418 572-9802

[francois.bernier@oifq.com](mailto:francois.bernier@oifq.com)